[redacted]

Les arr?t?s communautaires

11 mars 2014 - 14 : 42

Les arr?t?s r?glementaires du Pr?sident de Brest m?tropole oc?ane sont des d?cisions ? caract?re g?n?ral et impersonnel qui concernent ou int?ressent l?ensemble des administr?s.
Cette page vous propose un acc?s en ligne aux arr?t?s r?glementaires du Pr?sident de Brest m?tropole oc?ane.

Acc?der aux arr?t?s du Pr?sident de Brest m?tropole oc?ane.

Ils sont principalement de deux natures :

D?une part, les arr?t?s communautaires r?glementaires r?sultent des comp?tences qui sont affect?es ? Brest m?tropole oc?ane par l?article L. 5215-20-1 du Code G?n?ral des collectivit?s Territoriales et des comp?tences adjointes par les statuts adopt?s par d?lib?ration du Conseil Communautaire du 30 juin 2006 approuv?s par arr?t? pr?fectoral n? 2006-0824 du 13 juillet 2006. Par cons?quent des arr?t?s communautaires sont pris dans des domaines tels que :

- l?urbanisme : pour des enqu?tes publiques,
- la voirie : pour les ouvrages de t?l?communications
- le r?glement des services communautaires.

D?autre part, le Pr?sident de Brest m?tropole oc?ane partage avec les maires de l?agglom?ration des pouvoirs de police, en application de l?article L. 5211-9-2 du Code G?n?ral des Collectivit?s Territoriales, en mati?re :

- d?assainissement
  En application de cet article, l?arr?t? pr?fectoral 2005-1363 du 28 novembre 2005 autorise le Pr?sident de Brest m?tropole oc?ane et le maire de la ou des Villes de la communaut? urbaine concern?(e)s ? prendre des arr?t?s de police cosign?s.
- d??limination des d?chets
  L?arr?t? pr?fectoral du 28 novembre 2005 vis? au paragraphe pr?c?dent autorise la prise d?arr?t?s de police conjoint- Pr?sident de Brest m?tropole oc?ane et maire de la Ville concern?e
- de l?organisation de manifestations dans l?enceinte du ? Parc de Penfeld ?
  En application de cet article, l?arr?t? pr?fectoral 2005-1017 du 20 septembre 2005 autorise le Pr?sident de Brest m?tropole oc?ane et le maire de la Ville de Guilers ? prendre des arr?t?s de police cosign?s?